

# FCE, les femmes chef d'entreprise réunies en association



L'association FCE existe depuis 1945 et regroupe des femmes chefs d'entreprise. Sa vocation ? Défendre la place des femmes dans le monde économique, à l'égal de leurs homologues masculins.

**Entretien avec sa Présidente, Eva Escandon.**

## *Quel intérêt trouvent vos adhérentes à FCE ?*

Un chef d'entreprise a toujours un peu de difficulté à s'investir vraiment dans des activités extra professionnelles. L'adhésion à FCE permet de rompre la solitude du chef d'entreprise et permet de fréquenter d'autres femmes chef d'entreprises qui rencontrent les mêmes problématiques qu'elle.

Si FCE s n'est pas un réseau d'affaires, les femmes qui s'y rencontrent font quand même jouer des synergies intéressantes. De plus, grâce au réseau FCE, plus de 2 000 femmes chefs d'entreprise se font connaître et gagnent ainsi en visibilité; elles valorisent aussi leurs savoir-faire tant sur le plan régional que national.

## *Quels résultats obtenez-vous ?*

Par exemple Sur mon territoire, la Côte d'Opale, les dernières élections consulaires ont vu accroître la part des femmes élues de 4% à 25%. Pour nous, c'est une vraie victoire !

Il faut savoir qu'en moyenne 30% des chefs d'entreprises sont des femmes et que jusqu'à présent, elles sont encore ultra minoritaires dans les instances décisionnelles... (14% d'élues dans les CCI , 6 Présidentes sur 125 chambres !)

## *Comment atteindre la parité dans les instances économiques ?*

Les lois récentes vont bien dans le sens de la parité hommes / femmes. Elles offrent un cadre et un soutien à notre engagement. Cependant, la première condition pour obtenir la parité dans les instances représentatives patronales est que les femmes chefs d'entreprise s'investissent.

Chambres consulaires, Conseils des Prud'hommes, Tribunaux de Commerce, CPAM, URSSAF, CESER, CESE, sont autant d'instances où les femmes chefs d'entreprise ont une place à prendre. Non seulement nous souhaitons trouver plus de femmes dans ces instances mais nous militons aussi pour que les élus soient des chefs d'entreprise en activité, c'est-à-dire au cœur des sujets.

Actuellement, nous préparons déjà les élections consulaires de 2015. Pour les grandes entreprises, le Ministère des Droits des femmes considère que FCE est un vivier potentiel de femmes administrateurs et nous nous en réjouissons !

## **Qui est FCE ?**

FCE France est une association interprofessionnelle et décentralisée : elle est riche des expériences de toutes ses adhérentes. FCE est composée de femmes entrepreneurs qui gèrent leur entreprise et en sont financièrement responsables. La volonté est de promouvoir la solidarité, l'amitié et le partage d'expérience au travers de liens privilégiés que les membres entretiennent entre elles.

L'objectif de l'association est la prise de responsabilités des femmes chefs d'entreprises dans la vie économique et le renforcement de leur présence dans les instances décisionnelles au niveau local, régional et national, d'informer et de former ses membres.

## **Une organisation décentralisée**

FCE France est constituée d'un bureau national et de délégations territoriales. Le Bureau National veille à l'épanouissement de l'association et au maintien des FCE en tant que force de proposition active, développant la représentativité des femmes dans les institutions socio-économiques et professionnelles. Animateur du réseau, il s'appuie sur un véritable partage de compétences et favorise l'établissement d'une communication ouverte, porteuse d'alliances et de progrès. Les délégations constituent le lieu privilégié de partage d'expérience, de valorisation du savoir-faire des entreprises et de soutien des engagements individuels de chaque adhérente.



**Contact et informations**  
[www.fcefrance.com](http://www.fcefrance.com)